

Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006
(Loi sur les placements collectifs, LPCC)

SSGA SPDR ETFs Europe I plc

Société d'investissement de type ouvert à capital variable de droit irlandais
de Siège social : 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande
(la "Société")

Publication conformément à l'art. 133 al 3 OPCC:

Les actionnaires sont informés des modifications suivantes effectives à compter du 11 novembre 2016, ou toute date ultérieure, attendu que la Banque centrale d'Irlande procède à l'examen d'un prospectus révisé (le « **Prospectus** ») pour la Société et de suppléments (les « **Suppléments** ») pour chaque Compartiment (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

1. Modification de la Gestion des investissements pour :

- a) **SPDR Barclays U.S. Aggregate Bond UCITS ETF**
- b) **SPDR Barclays U.S. Corporate Bond UCITS ETF**
- c) **SPDR Barclays 0-3 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF**
- d) **SPDR Barclays 10+ Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF**
- e) **SPDR Barclays 3-10 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF**
- f) **SPDR Barclays U.S. TIPS UCITS ETF**

Le Gestionnaire d'investissement délégué, State Street Global Advisors, une division de State Street Bank & Trust Company, n'exercera plus l'ensemble de la gestion courante des investissements afférente aux Compartiments ci-dessus. Le Gestionnaire d'investissement délégué pourra toujours assister le Gestionnaire d'investissement sur une partie de la gestion des investissements des Compartiments, selon que le Gestionnaire d'investissement et le Gestionnaire d'investissement délégué pourront le cas échéant convenir.

2. Modifications des Échéances de négociation

L'Échéance de négociation des Compartiments indiquée ci-après sera modifiée comme suit et les Suppléments correspondants seront actualisés en conséquence :

Nom du Compartiment	Ancienne Échéance de négociation	Nouvelle Échéance de négociation
SPDR Barclays U.S. Aggregate Bond UCITS ETF	Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation. Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.	Souscriptions et rachats en numéraire : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation. Souscriptions et rachats en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation. Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.

Nom du Compartiment	Ancienne Échéance de négociation	Nouvelle Échéance de négociation
SPDR Barclays U.S. Corporate Bond UCITS ETF	<p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.</p>	<p>Souscriptions et rachats en numéraire : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Souscriptions et rachats en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.</p>
SPDR Barclays 0-3 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et les rachats en numéraire et en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.</p>	<p>Souscriptions et rachats en numéraire : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Souscriptions et rachats en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.</p>
SPDR Barclays 3-10 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF	<p>Souscriptions et rachats en numéraire et en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.</p>	<p>Souscriptions et rachats en numéraire : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Souscriptions et rachats en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.</p>

3. Modification de la volatilité attendue

- a) SPDR Barclays 10+ Year Euro Government Bond UCITS ETF**
- b) SPDR Barclays 10+ Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF**
- c) SPDR Barclays 10+ Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF**
- d) SPDR Barclays 7+ Year Euro Corporate Bond UCITS ETF**

La volatilité attendue décrite dans le Profil de l'investisseur sera modifiée pour « moyenne à élevée » afin de refléter la conjoncture de marché du moment.

4. Suppression du Montant de souscription minimum et du Montant de rachat minimum des Suppléments aux Directives opérationnelles pour les Participants agréés

Le Montant de souscription minimum et le Montant de rachat minimum seront supprimés de tous les Suppléments. Les informations continueront de figurer dans les Directives opérationnelles pour les Participants agréés. Les Directives opérationnelles pour les Participants agréés sont les directives opérationnelles concernant les Actions d'ETF pour les Participants agréés, lesquelles stipulent le détail des procédures de souscription et/ou de rachat direct des Actions d'ETF dans un Fonds avec la Société (c'est-à-dire le marché primaire) et que seul le Gestionnaire d'investissement peut communiquer aux Participants agréés.

L'extrait du prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports annuels et semestriels de la Société, ainsi que les modifications intégrales de l'extrait du prospectus pour la Suisse, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse de la Société.

28 octobre 2016

Le représentant en Suisse et la banque chargée du service de paiement en Suisse :

State Street Bank International GmbH, München, Zweigniederlassung Zürich, Beethovenstrasse
19, Postfach, 8027 Zürich